

2^{ème} année de Master - Mention « Droit international »
Parcours type « Droit des échanges euroméditerranéens »
 Enseignements et contrôle des connaissances : **2025-2028**

Version du 10/02/2025

Premier semestre - effectué à l'Université de Bordeaux		Volume horaire du semestre :		162,00 h	ECTS :		30	
Matières	Organisation pédagogique	Barème		Examen terminal				
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée	
UE 1.1 obligatoires - Droit international des échanges euro-méditerranéens								
Les épreuves d'examen du premier semestre portent sur deux des matières de l'UE1.1 tirées au sort								
UE 1.1.1 : Droit et migrations			24,00		60	6	Ecrit ou oral	1h si écrit
UE 1.1.2 : Droit international privé			24,00		60	6	Ecrit ou oral	1h si écrit
UE.1.1.3 : Partenariats publics privés internationaux			24,00		60	6	Ecrit ou oral	1h si écrit
UE 1.2 obligatoires - Grands enjeux juridiques du monde euro-méditerranéen								
UE 1.2.1 : Droit international de la propriété intellectuelle			15,00		30	3	Ecrit ou oral	1h si écrit
UE 1.2.2 : Fiscalité internationale			15,00		30	3	Ecrit ou oral	1h si écrit
UE 1.2.3 : Arbitrage (Commerce international approfondi)			15,00		30	3	Ecrit ou oral	1h si écrit
UE 1.2.4 : Droit des coopérations régionales			15,00		30	3	Ecrit ou oral	1h si écrit
UE 1.2.5 : Droit comparé de la famille			15,00		30	3	Ecrit ou oral	1h si écrit
UE 1.3. - Langues et internationalisation								
UE 1.3.1 : Anglais			15,00	30		3		
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre								
Points Bonus Atelier Clinique du droit (de 1 à 5) *								
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de			150	points	

Deuxième semestre - professionnalisation à l'étranger			Volume horaire du semestre :		0,00 h	ECTS :	30
Matières	Organisation pédagogique		Barème			Examen terminal	
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
UE obligatoires - Professionalisation							
UE 2.1.1 :Mémoire de fin d'études				100	10		
UE 2.1.2 :Soutenance				30	3	Oral	30 mn
UE 2.1.3 : Stage				20	2	Rapport	
UE 2.1. Epreuve écrite				150	15	Ecrit	5h
L'épreuve écrite porte sur la matière non tirée au sort de l'UE 1.1							

* Les points bonus peuvent être attribués à l'étudiant qui suit assidûment cette matière tout au long de l'année.